

variable suivant l'état de force ou d'amoindrissement par une autre maladie (diabète, albuminurie, malaria); 9° enfin, activité plus ou moins grande de l'élément extrinsèque de la maladie, ou agent infectieux, associé ou non.

Tous ces éléments peuvent, à un moment donné, préciser une indication thérapeutique. Comment, dès lors, supposer qu'il puisse exister un traitement qui serait le traitement de la pneumonie? Celle-ci ne s'efface-t-elle pas au milieu des réactions que présentent les pneumoniques? réactions si diverses et si nombreuses que, soit par elles-mêmes, soit par leurs combinaisons indéfinies, elles constituent presque autant de maladies différentes qu'il y a de malades. *Celui-là seul instituera un traitement vraiment médical qui, clinicien consommé, aura su analyser minutieusement chaque réaction de chaque organe et en déduire l'indication qu'il peut être nécessaire de remplir.* Telle dyspnée tient au cœur, telle autre à la douleur, telle autre à une constipation opiniâtre, une quatrième à la congestion pulmonaire, une cinquième à l'intensité de la fièvre: l'une cèdera à une dose de digitale, l'autre à une injection de morphine, la troisième à un purgatif, la quatrième à une application de sangsues ou même une saignée, ou encore à un vomitif, la dernière à un antipyrétique; et encore cette énumération est-elle incomplète (dyspnées toxiques, etc).

J'ai choisi à dessein, comme exemple, une maladie très simple; le raisonnement s'applique, *a fortiori*, aux maladies plus complexes et suffit à montrer que le traitement du moindre malade exige préalablement l'analyse minutieuse de toutes les réactions qu'il présente. De là découlent les indications spéciales à *ce malade* et qui, dans un même type morbide, peuvent être, non seulement variables, mais même opposées d'un sujet à un autre, comme celles de la saignée ou des toniques, des purgatifs ou de l'opium. Si bien que, comme les cliniciens l'ont dit depuis longtemps, il n'existe pas, à proprement parler, de traitements de maladies, mais seulement des traitements de malades.

La nécessité de subordonner la thérapeutique aux indications l'a fait définir: *la connaissance des indications et l'art de les remplir* (Hayem). Cette excellente définition exprime exactement le rôle de la thérapeutique, qui ne peut être efficace qu'à la condition d'obéir aux indications; mais elle considère la réalisation des indications comme un art, alors qu'elle peut prétendre à la légitime ambition de devenir une science; d'autre part, le mot indication, dans son acception la plus ordinaire, vise uniquement le malade, alors que l'effort doit tendre de plus en plus à combattre l'agent causal. La thérapeutique s'adresse à la fois à la cause morbide et à ses effets sur l'organisme. Pour comprendre en quelques mots tous les devoirs du thérapeute en présence d'un malade et la multiplicité des indications qu'il a à étudier, je définis la thérapeutique: *la science du traitement des éléments morbides*. Avant d'indiquer quelles sont les conséquences pratiques de cette définition, il est indispensable de faire connaître brièvement de quelles façons diverses les médecins ont envisagé la thérapeutique.

II. DES MÉTHODES THÉRAPEUTIQUES

Bouchard¹ a fait de ces méthodes une étude que nous résumerons en quelques mots:

1° La *thérapeutique pathogénique* s'attaque aux causes connues ou inconnues de la maladie. De ces causes, les unes sont passagères, mais à effets prolongés, l'intervention est peu active; les autres causes exercent sur l'organisme une action continue, permanente; la thérapeutique les attaque avec toute l'énergie qu'elle peut mettre en action, dans le but de déloger, de neutraliser, d'annihiler l'agent morbifique. Ces causes premières peuvent engendrer certaines conditions anormales, capables de provoquer à leur tour des perturbations nouvelles, et auxquelles la thérapeutique pathogénique s'attaque également.

1. Ch. Bouchard, *Introduction aux nouveaux éléments de matière médicale et de thérapeutique*, de Nothnagel et Rossbach, Paris, 1889, p. vi.

2° *La Thérapeutique naturiste* ignore les conditions de genèse des accidents morbides ; elle part de ce principe : que la maladie a une évolution propre qui résulte de l'effort spontané de la nature contre la maladie. Elle se contente de favoriser cet effort soit en imitant les procédés naturels, soit, quand elle les ignore, en fournissant à l'état général des éléments de lutte aussi puissants que possible. « Ce n'est pas le médecin qui guérit le malade, c'est le malade qui se guérit lui-même, grâce à la révolte spontanée de son organisme. »

3° *La thérapeutique symptomatique* ne considère que l'état de souffrance de l'organisme (douleur, fièvre, fluxion, etc.) ; la cause n'est pas attaquée, les efforts de l'organisme ne sont pas secondés, les effets seuls de la maladie sont l'objet d'une préoccupation. Elle rend souvent des services en modifiant des manifestations morbides dangereuses par leur excès ; mais elle peut être dangereuse lorsqu'elle s'attaque à un symptôme qui est le résultat d'une réaction utile.

4° *La thérapeutique dite physiologique* n'est que la thérapeutique symptomatique plus savante et plus approfondie. Les troubles pathologiques sont isolés par l'analyse et combattus par des agents thérapeutiques capables de produire des effets physiologiquement inverses. Son intervention, toujours active, a fait réaliser des progrès considérables à la thérapeutique, en déterminant l'action physiologique et le rôle de chaque remède. On pourrait, suivant Bouchard, lui reprocher de méconnaître l'évolution naturelle de la maladie et de ne pas assez tenir compte des indications médicales.

5° *La thérapeutique empirique* n'est que « l'ensemble des préceptes, des maximes, des formules, des recettes que les vieux âges comme le temps présent ont accumulés ». Ce n'est pas une méthode scientifique ; elle a reposé d'abord sur le hasard, sur l'imagination ou sur la témérité des expérimentateurs. Plus tard, les progrès de l'observation clinique ont permis d'établir les indications empiriques des médicaments, c'est-à-dire les cas dans lesquels tel

ou tel remède avait plus ou moins d'efficacité. Puis la physiologie s'est emparée des médicaments qu'une sélection empirique avait conservés, en a étudié les propriétés et a permis à la thérapeutique de les utiliser d'une façon rationnelle.

6° *La thérapeutique statistique* est la conséquence logique de l'empirisme qui, manquant de base pour affirmer la supériorité de telle ou telle action thérapeutique, a cherché à l'établir au moyen de la numération des résultats. Bien que vicieuse dans son principe et dans ses procédés, elle donne néanmoins des indications générales qui permettent de contrôler l'efficacité d'un mode de traitement. Sa valeur est subordonnée à la similitude des cas qu'on rapproche dans le même chiffre. Bien établie, la statistique représente une opinion moyenne qui généralise les résultats d'un grand nombre de pratiques particulières ; n'en pas tenir compte, c'est se priver des données et du contrôle de l'expérience.

Ces méthodes variées sont toutes utilisables par le médecin, car « elles sont capables de se prêter appui, de se suppléer, de se contrôler ». Mais leur valeur est inégale et leur avenir différent, les plus primitives devant céder peu à peu le pas aux plus parfaites. La thérapeutique de l'avenir est, suivant Bouchard, la thérapeutique pathogénique, « dont les indications seront réalisées par la thérapeutique physiologique avec le contrôle de la thérapeutique statistique ». La thérapeutique empirique doit reculer incessamment devant les progrès de la science ; comme méthode, elle est méprisable, mais son principe subsiste « au point de vue du contrôle et de la consécration ». L'empirisme juge en dernier ressort toutes les méthodes ; « rien ne vaut qui n'a pas obtenu sa sanction ». Pour prononcer sur la valeur des applications de la science, il garde « sa suprématie et sa magistrature » (Bouchard).

Peut-être pourrait-on trouver d'autres façons de faire de la thérapeutique, mais elles se rattachent plus ou moins à l'une des méthodes précédentes. Telle est la *thérapeutique expectante*, qui n'est qu'un mode de la

thérapeutique naturiste, et qui se borne à attendre la guérison naturelle, en plaçant le malade dans les meilleures conditions hygiéniques pour la favoriser. L'*expectation armée* se réserve d'intervenir si la maladie dévie de son évolution naturelle.

La *thérapeutique spécifique* ne s'applique qu'à un très petit nombre de maladies; elle est une manière d'être de la thérapeutique pathogénique. Les médicaments dits spécifiques ne guérissent pas, du moins immédiatement, par leur action physiologique sur l'organisme; ils s'attaquent à la cause de la maladie. Mais nous ignorons si le résultat obtenu dérive d'une action immédiate du médicament agissant à la façon d'un antiseptique sur l'élément pathogène ou s'il résulte secondairement d'une modification chimique des éléments anatomiques et des humeurs, rendus défavorables au développement des germes morbides ou rendus plus forts pour s'en défendre. Il est possible que ces deux procédés agissent séparément ou concurremment. Quoi qu'il en soit, le terme final de l'action des spécifiques porte sur la cause de la maladie; il s'agit toujours en dernière analyse de thérapeutique pathogénique.

Tout autre est la *thérapeutique systématique*, qui se rapproche de la spécifique par ses formules et son origine empirique. La thérapeutique systématique est une façon de faire de l'empirisme avec le contrôle de la statistique; encore la statistique n'intervient-elle que pour donner à la méthode un vernis scientifique, car elle s'éloigne souvent de toutes les règles, confondant pêle-mêle les cas les plus disparates, sans souci de la logique ni de la clinique. Au fond, quelle que soit la formule systématique, la thérapeutique est toujours la même; elle consiste en une *recette* née du hasard ou de l'imagination, quand elle ne repose pas sur une idée physiologique erronée. La thérapeutique systématique est la forme moderne de l'empirisme, aussi ne saurait-on trop vivement la combattre.

Rien, en effet, n'est plus contraire au véritable esprit

médical que l'esprit de système. Je ne répéterai jamais trop que chaque organisme réagit contre l'influence morbide avec des éléments anatomiques et des organes de valeur différente; il en résulte des combinaisons indéfinies qui impriment à la maladie un nombre indéfini de nuances dont nous synthétisons les formes en pathologie, mais qui restent indépendantes en clinique et réclament une intervention indépendante. Aussi les médications systématiques passent-elles avec les époques qui les ont vues naître, souvent même sans laisser aux générations suivantes ce qu'elles peuvent avoir de bon et qui est oublié au moment où la réaction contre le système se produit. Peut-être emploierait-on plus souvent la saignée et l'émétique si l'on en avait moins systématiquement abusé.

Ce qui fait le succès momentané des médications systématiques, c'est qu'elles s'adressent toujours à des maladies que leur évolution naturelle dirige vers la guérison, telles que la pneumonie ou la fièvre typhoïde; ainsi s'explique l'ardente et sincère conviction de leurs partisans.

Telles sont les diverses façons d'envisager la thérapeutique; toutes sont utilisables. Leur variété « n'est ni une richesse, ni une indigence, elle est une nécessité » (Bouchard). Mais entre cet électisme provisoire et la thérapeutique idéale pathogénique, il faut déterminer une méthode qui, sur la trace du pis-aller vers le bien, soit la meilleure voie à suivre. Cette méthode résultera de la définition même que nous avons donnée de la thérapeutique. Si celle-ci est la science du traitement des éléments morbides, elle suppose préalablement : 1° la connaissance de ces éléments, de leurs causes, de leur mécanisme et de leur évolution; en un mot de la physiologie pathologique de chaque organe, fonction ou élément du malade, d'où découle naturellement *la connaissance des indications à remplir* pour favoriser la guérison; 2° la connaissance des actions capables de combattre les éléments morbides, connaissance qui résulte de l'étude de la *physiologie des actions thérapeutiques*. Ces deux points établis, la thé-

rapeutique proprement dite intervient pour *remplir les indications*. Elle est donc en réalité : *la science de l'adaptation des forces modificatrices de l'organisme et des causes morbides, à la réalisation des indications tirées de l'examen des malades et de la pathogénie.*

Cette paraphrase de notre définition contient en elle la méthode qui nous guidera dans cet ouvrage. C'est la thérapeutique physiologique apportant ses conquêtes précieuses au service des thérapeutiques naturiste et pathogénique, étayées sur les données de la physiologie pathologique, de la chimie biologique et de la bactériologie. Cette méthode (abstraction faite des cas où un traitement spécifique s'impose) cherche à réaliser le plus complètement qu'il est possible dans l'état actuel de la science les conditions de la thérapeutique rationnelle. Dans ce but elle procède par *analyse*. Contrairement à l'empirisme elle ne se contente plus du diagnostic de la maladie pour instituer un traitement ; *elle exige le diagnostic du fonctionnement de chaque organe en particulier.* Le diagnostic de la maladie ou *diagnostic nosologique* pourra même rester un certain temps en défaut ou incertain ; la thérapeutique ne saurait dévier de ce fait : le diagnostic du fonctionnement des organes aura suffi à établir les indications rationnelles. Quant au diagnostic nosologique il interviendra surtout, au point de vue thérapeutique, pour fixer le *pronostic* du fonctionnement défectueux décelé par l'investigation des organes et par suite il servira à affirmer la nécessité et l'importance de l'intervention, ou à fixer les limites de l'expectation.

Aussi la thérapeutique que nous préconisons nous semble-t-elle mériter le nom de *thérapeutique analytique*¹

1. « Formez un tableau aussi vrai qu'anémé du malheureux livré aux angoisses de la douleur ; débrouillez-moi par une savante analyse les cris souvent confus des organes souffrants ; faites-moi connaître leurs influences réciproques ; dirigez habilement mon attention vers le douloureux mobile du désordre universel qui frappe mes sens afin que j'aie y porter avec sécurité le baume consolateur qui doit terminer cette scène déchirante ; alors, j'avouerai que vous êtes un homme de génie. » Broussais, *Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie*, 1816, préface, p. 8.

parce qu'elle tire ses indications de l'analyse clinique la plus minutieuse des malades. On pourrait encore l'appeler thérapeutique *clinique*.

III. DES ACTIONS THÉRAPEUTIQUES

Les actions modificatrices de l'organisme, appliquées au traitement des maladies, peuvent être appelées *actions thérapeutiques* ou *procédés thérapeutiques* (Hayem). Hayem en admet sept¹ :

1° *Action psychique*, que le médecin exerce par des moyens d'ordre intellectuel et moral ;

2° *Moyens locaux* ;

3° *Révulsion* ;

4° *Action médicamenteuse* ;

5° *Action germicide* ;

6° *Action trophique* ou action sur la nutrition ;

7° *Action chirurgicale* ou opératoire.

Il y a avantage, à mon avis, à grouper les actions thérapeutiques d'après leur nature plutôt que d'après leur résultat, de façon à ne pas séparer l'action germicide ou l'action trophique, par exemple, de l'action médicamenteuse. Aussi envisagerai-je les actions thérapeutiques suivantes :

1° *Actions médicamenteuses*, c'est-à-dire toutes celles qui sont obtenues à l'aide des médicaments, que leur action soit germicide, générale ou locale ;

2° *Actions hygiéniques*, c'est-à-dire celles qui résultent de l'emploi judicieux des procédés que l'hygiène met à la disposition du médecin (repos, exercice méthodique, hydrothérapie, massage, climats, diététique, etc.) ;

3° *Action chirurgicale*, qui est obtenue au moyen d'une opération ;

4° *Actions mécaniques*, dont les procédés sont emprun-

1. Hayem, *Les grandes médications*, Paris, 1887.